



Veillez trouver ci-joint :

1. La participation financière
2. Le remboursement des frais de transport
3. L'aide au projet aux CMCAS.

1. PARTICIPATION FINANCIERE

Inscriptions	Prix par personne
Forfait week-end pour les concurrents et accompagnateurs (1)	70 €

(1) Comprend les dîners du jeudi et du vendredi.

Les personnes extérieures et ayants droit, ne participant pas au challenge, auront une participation financière de 30€ par repas pour les dîners du jeudi et du vendredi. La confirmation à ces repas devra se faire avant le lundi 2 juin auprès de lenaig.gestin@asmeg.org.

➤ **A la charge des participants :**

- la location du bateau
- la restauration du midi
- les petits déjeuners
- l'hébergement à terre si nécessaire.

➤ **Désistements :**

- à moins de 15 jours de la manifestation, aucun remboursement ne sera effectué sans motif impératif et justifié. Idem pour les départs anticipés.

2. REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT PAR LA CCAS AUX PARTICIPANTS - AGENTS DES IEG

Quelque soit le moyen de transport (train, voiture de location, car), le remboursement se fera sur la base kilométrique de 0,30€ du siège de la CMCAS d'appartenance jusqu'au port de départ (3 personnes maximum par voiture).

- Pour les trajets de moins de 200 km, aucun remboursement des frais de transport ne sera effectué par la CCAS.
- Au-delà de 200 km, remboursement par la CCAS de l'intégralité de la distance parcourue du siège de la CMCAS d'appartenance jusqu'au port de départ.

3. AIDE AU PROJET AUX CMCAS

- 700€ seront remboursés par bateau loué (présentation du contrat de location) et participant à la rencontre nationale.
- La CCAS indemniserait également les CMCAS engageant un bateau leur appartenant ou étant propriété d'un ouvrant droit qui serait mis à la disposition d'un équipage constitué par une CMCAS dans les mêmes conditions que les projets élaborés à partir d'une location.

Le remboursement se fera par l'intermédiaire du compte de liaison à la CMCAS d'appartenance.

Vous pouvez obtenir des renseignements complémentaires par téléphone au 06 75 07 85 47 ou par mail à l'adresse suivante : yannick.coho@asmeg.org.

Le Collectif d'organisation